



DEMANDE DE DEROGATION
Pour une scolarisation dans une commune autre
que La Crau – Commune souhaitée :
Année scolaire 2022/2023

NOM de l'enfant : **Prénom :**

Adresse :

Commune :

Date et lieu de naissance :

ENFANT EN GARDE ALTERNÉE : OUI NON (en cas de garde alternée fournir le jugement qui le précise)

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Qualité :	Qualité :
Adresse	Adresse
.....
Téléphone	Téléphone
Adresse courriel :	Adresse courriel :

Année scolaire 2021/2022 : Commune : Ecole : Niveau scolaire :
Année scolaire 2022/2023 : Commune : Ecole : Niveau scolaire :

Autres enfants de la famille :

NOMS	PRENOMS	AGE	ECOLE- VILLE	NIVEAU SCOLAIRE

MOTIF DE LA DEMANDE :

Raison professionnelle et absence dans la commune de résidence, d'un moyen d'organiser la restauration et la garde de l'enfant, ou l'une seulement de ces deux prestations.

Fournir attestation de l'employeur + copie dernier bulletin de salaire

Raisons médicales : fournir une attestation du médecin de santé scolaire ou du médecin assermenté.

Inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune.

Fournir : certificat de scolarité.

Autre motif : préciser la demande clairement dans votre courrier et joindre tout justificatif pouvant l'appuyer

Pièces à joindre à la demande :

Un courrier motivant votre demande.

Une copie du livret de famille (pages des parents et du(des) enfants).

Un justificatif de domicile récent.

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

A noter, si un accord est donné, la famille devra impérativement fournir un certificat de scolarité dans le courant du mois de septembre de l'année de scolarisation.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler à la Ville de La Crau tout changement de situation de l'enfant en cours de sa scolarité

Date et Signature responsable légal 1

Date et Signature responsable légal 2

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :

COMMUNE DE LA CRAU

<p>AVIS du Maire de la commune de La Crau</p> <p><input type="checkbox"/> ACCORD pour une participation financière de la commune de résidence à hauteur des sommes votées en Conseil Municipal. Participation de base 398.32 € (2021-2022), participation complémentaire pour les élèves scolarisés en ULIS : 69.39 € (réévaluées chaque année)</p> <p><input type="checkbox"/> ACCORD pour une réciprocité sans contrepartie financière</p>	<p><input type="checkbox"/> REFUS de dérogation pour la scolarisation de l'enfant sur LA CRAU.</p> <p>MOTIF DU REFUS :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>LA CRAU, le</p> <p>Signature : <u>Elodie TESSOSRE</u> Adjointe au Maire, Déléguée aux affaires scolaires</p>	

COMMUNE D'ACCUEIL

<p>DECISION du Maire de la commune d'accueil</p> <p><input type="checkbox"/> ACCORD</p> <p>L'enfant sera inscrit dans l'école (Nom et Adresse) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p><input type="checkbox"/> REFUS de scolarisation dans la commune de</p> <p>MOTIF DU REFUS :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Date et signature : Cachet de la commune d'accueil</p>	

Transmis à la commune d'accueil afin d'apposer la décision, et retour de l'original à la commune de résidence.

Date de transmission :

Date du retour :

Les données personnelles recueillies par le Service éducation de la commune de la Crau, dans le cadre de missions proposées ⁽¹⁾, sont traitées selon des protocoles sécurisés dans un fichier informatisé.

Les données à caractère personnel que vous nous autorisez à utiliser et conserver uniquement dans le cadre de la gestion des services proposés, seront susceptibles d'être partagées entre l'ensemble des agents du Service éducation de la commune de la Crau

Les sous-traitants en charge de la maintenance technique des fichiers informatisés peuvent également éventuellement accéder à ces données, à cette seule fin.

Ces données personnelles ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

Ces données personnelles recueillies sont conservées pendant une durée de 10 ans.

Vous disposez, conformément à la réglementation française et européenne en vigueur relative au traitement et à la protection des données à caractère personnel, (la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement général sur la Protection des Données du 25 mai 2018), d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'opposition aux informations qui vous concernent. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter :

- par courrier postal à la Mairie de la Crau Boulevard de la République, 83260 La Crau
- par téléphone au 04 94 01 56 80
- Par courriel : mairie@villedelacrau.fr

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

⁽¹⁾ Demandes de dérogation.